

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME.

Dimanche 17 décembre.

SUITE ET FIN.

« Voilà ce que j'appelle la raison populaire ; c'est cette raison qui sauve le monde quand les hommes d'Etat et les hommes de génie manquent à leur divine mission et trahissent avec la cause de Dieu la cause de l'humanité. C'est la raison des hommes de peine, de l'ouvrier, du pauvre, qui s'oppose à l'égaré des hommes d'Etat et des hommes de génie. O peuple ! que le Seigneur Jésus aimait, ô peuple ! je te bénis de ce que tu as reçu de Dieu assez d'entendement et d'insinct pour lutter contre la trahison des hommes d'Etat et des hommes de génie, quand ils abusent contre toi et contre tous de leur force et de leur dignité ! Et cependant, Messieurs, cette raison populaire, elle a été contre nous. Et c'est ce qui m'étonne bien davantage que tout le reste ; car enfin, que Dieu abaisse un prince, qu'il lui retire sa lumière pour punir son orgueil, cela se conçoit ; qu'il achève d'humilier un homme de génie égaré, cela se conçoit ; mais qu'on ait pu tromper ce pauvre peuple, dénaturer ses instincts, qu'on ait pu lui persuader que l'Eglise qui est venue le relever, qui a détruit l'esclavage, voulait l'asservir ; qu'on ait pu lui persuader ce dont on n'a pu persuader les païens, les mahométans, les protestans, les sauvages ; qu'on ait pu lui persuader de se ruer sur les autels, de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'il les ait abattus ; que ces saints, ses patrons, dont il avait reçu les noms au baptême, il les ait foulés aux pieds ; qu'il ait profané jusqu'aux saints tabernacles, voilà qui est inexplicable, voilà ce qui s'est vu dans l'Eglise catholique, et ce qui ne s'est vu nulle part ailleurs.

« Comment se fait-il que la raison des hommes d'Etat, la raison des hommes de génie, la raison populaire ait été contre nous ? Quand je dis la raison des hommes d'Etat et des hommes de génie, je n'entends pas tous les hommes d'Etat, tous les hommes de génie, ce n'est pas ainsi que je pose le problème. Il y a eu de ces hommes, pour nous. A côté de Néron et de Tibère, il y a Constantin, Théodose, Charlemagne, saint Louis, Ferdinand-le-Catholique, Alfred-le-Grand et tant d'autres ; à côté des Celse et des Porphyre, il y a saint Augustin, saint Grégoire de Nazianze, saint Basile, saint Chrysostôme, saint Thomas, saint Bonaventure et tant d'autres que je ne veux pas nommer pour ne pas trop approcher des grands noms de notre époque ; car si j'en approchais, pourrais-je m'empêcher de nommer cet illustre vétéran, ce prince de la littérature française et chrétienne, sûr qui la postérité semble avoir passé déjà, tant il y a dans sa gloire une paix et un charme que les siècles seuls apportent à la gloire des hommes ? Il y a donc eues des hommes d'Etat et des hommes de génie pour et contre la doctrine catholique, comme il y a eu aussi un amour populaire pour et contre elle. Or, d'où cela peut-il venir ! Y a-t-il donc deux raisons en lutte dans l'humanité ? sommes-nous comme Panthée, quand il eut été frappé par les dieux et qu'il voyait deux Thèbes dans la Grèce et deux soleils dans l'univers ? »

Le phénomène de l'opposition de l'esprit humain à la doctrine constaté le R. P. en recherche la cause. Serait-ce que l'esprit humain répugne à toute doctrine religieuse ? ou la doctrine catholique serait-elle repoussée comme immorale, oppressive de l'humanité ? ou bien à cause de la corruption et de la domination de son sacerdoce ? Le P. Lacordaire examine et réfute toutes ces accusations. A tout le moins, la doctrine et le sacerdoce catholiques valent la doctrine et le sacerdoce égyptien, grec, romain, musulman, qui n'ont jamais été haïs ni persécutés dans leur propre patrie. Mais la question ne serait pas encore résolue, alors même qu'on accorderait la vérité de tous ces reproches ; car il ne s'agit pas seulement de savoir comment et pourquoi la doctrine catholique est repoussée par l'esprit humain ; mais comment et pourquoi elle est tout ensemble repoussée et acceptée.

« Il s'agit de savoir pourquoi elle est tout à la fois haïe et aimée, pourquoi elle convainc et elle ne convainc pas, pourquoi elle est centre d'attraction et de répulsion, pourquoi il en est d'elle comme du soleil, qui attire à lui les astres et leur fait décrire une courbe qui ne leur permet ni de se confondre avec lui, ni de fuir dans un espace sans limite. Voilà la question. Est-ce parce qu'il y a dans l'Eglise catholique du bien et du mal, du bien qui attire, du mal qui repousse ? Mais quand il y a du bien et du mal dans une chose, cette chose est médiocre, elle n'est ni souverainement aimée, ni souverainement haïe, on la tolère, on la laisse passer, comme on laisse passer, sans le voir, un homme vulgaire. Or, l'humanité ne passe pas à côté de la doctrine catholique, elle la saisit pour l'attaquer ou pour l'adorer ; elle s'en fait

l'esclave ou l'ennemie, et cela constamment depuis dix-huit siècles ! Voilà, encore une fois, quelle est la question, quel est le problème de l'humanité. »

Le R. P. examine le système philosophique imaginé pour résoudre ce problème.

« Or, qu'a-t-on fait dans ces derniers temps ? Qu'ont imaginé les esprits supérieurs pour expliquer cet antagonisme ? Ils ont dit : Il y a dans l'humanité deux forces (et ici c'est une doctrine grave, une doctrine qui rend justice, à un certain degré, aux phénomènes qui se passent dans le monde ; ce n'est plus la doctrine du dernier siècle, vous allez reconnaître une pensée plus élevée, plus digne, plus pacifique). On dit donc qu'il y a dans l'humanité deux forces, une force libérale, indépendante, qui est notre raison ; cette raison est constituée de telle nature qu'elle ne peut pas abdiquer la souveraineté ; elle est souveraine dans son ordre, elle parle, elle gouverne ; nul n'a le droit de lui ôter son sceptre. Et, d'un autre côté, il y a aussi dans l'humanité une faculté de foi qui, ne tenant pas compte des limites où la raison est renfermée, veut passer au-delà, s'unir à Dieu, et recevoir, dans une parole révélée, une règle de ses actions et de ses jugemens.

« La lutte de ces deux forces, de la force rationnelle et libérale avec la force spirituelle et religieuse, cette lutte n'est née qu'à l'époque du christianisme, parce qu'avant le christianisme la religion n'était pas dignement représentée, parce que la faculté de la foi ne trouvait pas un aliment solide dans le monde. Alors la raison traitait la religion comme une espèce d'enfant au maillot qu'il fallait respecter, et qui était bonne pour la généralité des hommes. Mais quand le christianisme a paru, quand la Bonne-Nouvelle a été propagée, il a bien fallu que la raison humaine comptât avec la parole divine, et que la force de la foi étant augmentée, la force de la raison augmentât aussi, qu'elle se tint dans son camp, qu'elle disputât le terrain pied à pied. L'histoire de cette lutte est toute l'histoire de l'humanité depuis dix-huit cents ans. Oui, dit-on, la foi, c'est une grande et respectable puissance ; oui, il y a dans le monde une parole divine, quelles que soient sa source et sa nature ; cette parole a une souveraineté, et personne, depuis Jésus-Christ, n'a pu la lui ôter, et probablement jamais personne ne la lui ôtera, et même, il n'est pas à souhaiter qu'on la lui ôte. Mais la raison, elle aussi, est souveraine, et la foi ne la détrônera pas plus que la raison ne détrônera la foi. Il faut qu'elles se respectent l'une l'autre ; il faut, si elles ne s'unissent pas intimement, que, du moins, elles reconnaissent leurs droits respectifs et leur dignité. Le temps sauvage de l'irreligion est passé ; le temps barbare que l'on regardait comme religieux est passé aussi ; l'humanité est désormais comme le soleil qui reconnaît deux lois de sa puissance, et qui se détruirait en violant l'une ou l'autre. Voilà la doctrine imaginée pour expliquer l'antagonisme de l'esprit humain à l'égard du catholicisme ; et assurément, quand nous ne lui devrions d'autre bienfait que de rendre les esprits plus pacifiques et plus respectueux à l'égard de la religion, ce serait déjà un grand pas. Nous lui devons donc de la discuter avec calme.

Or, Messieurs, je reconnais ces deux forces dont on parle ; jamais l'Eglise ne les a contestées. Oui, il y a deux forces dans l'esprit humain ; la raison, puisant son principe dans l'ordre naturel, et la religion, qui s'est transmise d'âge en âge jusqu'à nous, par voie de tradition et d'autorité. Mais la fausseté du système, c'est de vouloir que l'auteur du genre humain lui ait donné deux forces qui concluent contradictoirement au lieu de concourir harmoniquement, c'est-à-dire que l'unité étant la loi de tous les êtres, étant une nécessité absolue pour tout ce qui vit, Dieu aurait mis dans le sein du genre humain deux forces ennemies et irréconciliables : cela n'est pas possible. *Ens et unum sunt unum et idem, l'être et l'unité sont une même chose, a dit excellemment saint Thomas.* Le genre humain n'est pas sorti de Dieu à l'état de manichéisme. Il y a en nous deux principes qui s'harmonisent ; la raison et la foi rendent le même son de toute éternité, quoique sur un mode différent. Elles sont comme les deux harpes éolienne et ionienne. La harpe éolienne, suspendue aux forêts, gémissait sous l'action libre des vents ; la harpe ionienne était touchée par la main savante des artistes ; mais toutes les deux s'entendaient et se répondaient. La raison est comme la harpe d'Éolie, sauvage, abandonnée à elle-même, s'inspirant et s'animant dans les orages ; la foi est comme la harpe d'Ionie, plus réglée, plus sûre d'elle-même, plus divine ; mais la lyre de la nature et celle de l'art, la lyre des hommes et celle des enfans de Dieu, toutes les deux, au fond, chantent le même cantique ; elles parlent de Dieu à l'univers, elles l'annoncent, elles le prophétisent, elles lui rendent grâces, elles emportent l'homme dans l'im-

mortalité par leur frémissement harmonieux et unanime. C'est la raison volontairement orgueilleuse qui n'entend pas les sons de la foi ; c'est la foi ignorante qui n'entend pas les sons de la raison, et ne lui rend pas justice. Oui, comme l'a dit Hypocrate du corps humain, tout concourt, tout consent, tout s'embrasse dans l'humanité : la raison et la foi, la raison des hommes d'Etat, la raison des hommes de génie, la raison populaire, tout est frère, concitoyen, harmonique ; et, s'il y a lutte, ce n'est pas dans les éléments de notre constitution qu'en est la cause, parce que ce serait supposer que notre principe de vie est la contradiction. Or, la contradiction c'est la mort, et nous n'avons pas été créés morts, mais vivants."

Enfin le R. P. termine en donnant ainsi la solution de la question :
" J'arrive à la conclusion.

" Dans toute doctrine, intrinsèquement considérée, vous ne trouvez que deux éléments, l'erreur ou la vérité ; la vérité qui donne de la valeur à la doctrine ; l'erreur qui lui ôte cette valeur. Donc, pour expliquer le phénomène de l'antagonisme de l'esprit humain, à l'égard de la doctrine catholique, il n'y a que deux éléments dont l'emploi soit possible : l'erreur ou la vérité. Or, je dis que l'erreur ne peut expliquer cet antagonisme, ou, si vous l'aimez mieux, ne pas le produire ; car l'erreur ne produit pas de certitude rationnelle, c'est-à-dire une conviction réfléchie, souveraine, immuable : je l'ai montré dans ma conférence dernière. En second lieu, l'erreur ne produit pas non plus cette répulsion souveraine et persévérante que nous trouvons dans l'humanité à l'égard de la doctrine catholique, parce que l'erreur flatte l'homme, parce que jamais, en aucun temps et en aucun lieu, il ne l'a haïe rigoureusement et persévéramment comme il fait de la doctrine catholique. Reste donc la vérité comme cause de l'antagonisme qui nous préoccupe ; et en effet, la vérité doit produire, d'une part, la certitude, l'amour, mais aussi la répulsion la plus profonde à cause des passions de l'homme ; car si l'homme a une âme intelligente, il a aussi un cœur corrompu, il aime sa liberté, ses vices ; il souffre impatiemment qu'on le condamne, et comme il n'y a rien de plus pur que la doctrine catholique dans le monde, comme c'est la sainteté par excellence, elle doit naturellement exciter contre elle une répulsion aussi forte que l'attraction qu'elle produit.

" Voilà, Messieurs, en deux mots, la solution du problème. Vous avez en vous deux pôles, l'un tourné vers la vérité, l'autre qui est son antipode. C'est la pensée de saint Paul quand il dit qu'il sent dans son être deux hommes et deux lois, l'un qui se conforme à l'esprit de Dieu, l'autre qui se révolte contre lui. Ce qui prouve la vérité de la doctrine catholique, ce n'est donc pas seulement la certitude rationnelle qu'elle produit, c'est aussi la répulsion qu'elle fait naître, et si elle ne produisait pas ces deux phénomènes contradictoires, l'homme étant ce qu'il est, elle ne serait pas sainte, vraie, divine. Cela est démontré, Messieurs, et je n'ai plus rien à vous dire. Je me trompe, j'ai encore à vous dire quelque chose, à vous qui, dans ce siècle et cette patrie qui sont les nôtres, avez connu et accepté la vérité, à vous qui êtes l'espérance et la couronne présente de l'Eglise de Dieu. O mes amis ! Dieu seul connaît vos destinées ! mais quoi qu'il arrive, premièrement, et avant tout, ne vous étonnez pas : le christianisme catholique, c'est Milton de Crotonne sur son disque huilé, nul ne l'y fera glisser et nul ne l'en arrachera jamais. Quand donc vous verrez les vents se lever, les nuées se noircir, souvenez-vous que si votre part est de prouver la vérité de la doctrine par la fermeté de votre adhésion et de votre amour, c'est la part de vos adversaires de la prouver aussi, malgré eux, par la violence de leur répulsion ; souvenez-vous que c'est la rencontre permanente de ces deux mouvements, le croisement invincible de ces deux épées sur la tête de l'Eglise, qui forment éternellement son arc de triomphe. Et en second lieu, ô mes amis ! que vos vertus soient toujours plus grandes et plus visibles que vos infortunes, afin que la postérité, qui est le premier jugement de Dieu, en vous trouvant par terre, vous y trouve comme ces soldats, qui tombent la poitrine vers l'ennemi et prouvent, tout morts qu'ils sont, qu'ils étaient dignes de vaincre, si c'était le sort du courage et du droit de l'emporter toujours ! Ainsi soit-il."

CORRESPONDANCE.

[C'est avec plaisir que nous publions la correspondance suivante. Elle est parfaitement dans nos vues et dans nos sentimens. Il y a longtemps que nous nous serions permis quelques observations de ce genre, si nous n'eussions craint qu'une trop grande opiniâtreté ne les rendisse inutiles. Nous sommes heureux de nous convaincre de plus en plus, par un témoignage aussi imposant que celui de notre correspondant, que c'est là aussi véritablement le sentiment et les desirs des citoyens.]

Aux rédacteurs de "l'Aurore" et de la "Minerve".
MESSIEURS,

Il est véritablement pénible de voir le caractère d'aigreur qui existe entre les deux feuilles canadiennes dont vous avez la conduite. Le pays ne peut manquer de déplorer, et il déplore en effet la manière dont la discussion sur la démission des ministres, a été conduite. Certes, c'est de la discussion que sortiront la lumière et la vérité ; non d'une discussion où l'on perdra la passion aussi bien que le préjugé, où les motifs de ses adversaires seront incriminés et voués à l'animadversion du peuple ; mais d'une discussion où les opinions seront consciencieusement et candidement mises au jour, avec un désir sincère de voir triompher la justice et la vérité.

Que voulez-vous donc avec tous les vrais amis de notre patrie, sinon son bonheur et sa prospérité ? Les hommes qui ont résigné le pouvoir comme ceux qui ont accepté leurs places vacantes, ne veulent-ils pas tous, ne souhaitent-ils pas le bien de leur pays ? Ne sont-ils pas tous Canadiens ? Pourquoi donc tant d'animosité ? Pourquoi supposer réciproquement les premiers et leurs partisans, comme les derniers ainsi que leurs défenseurs, animés de motifs que ne pouvait avouer l'honnête homme ; et s'autoriser en suite de cette supposition gratuite pour prodiguer l'outrage et l'insulte à ses adversaires ?

C'est surtout dans les tems de crises sociales ou politiques que la presse a une mission importante autant que difficile à remplir : c'est dans ces circonstances que le journalisme peut être appelé à remplir, les journalistes, les apôtres de la morale publique et de la vérité : plus la situation est grave et périlleuse, plus l'expression de ses convictions doit être calme, plus le style doit être relevé, et la discussion conduite avec loyauté et bonne foi. Ce qui doit surtout s'y faire remarquer, c'est la dignité et la noblesse dans la pensée, la délicatesse dans les sentimens, la stricte observance de toutes les convenances entre hommes d'honneur.

La tâche du journaliste est donc d'essayer alors à calmer les passions, les assoupir ; de ne pas s'attaquer à des hommes, mais à des principes : toutes les personnalités ne tendant qu'à remplacer des principes au nom desquels des nations entières ont quelques fois prodigué leur sang et leurs trésors, pour des hommes qui, quelques talens et quelque génie qu'on leur suppose, ne sont jamais qu'une infiniment petite partie d'une nationalité, et réduisant par conséquent aux faibles et mesquines proportions de l'individualité, des questions qui embrassent au moins en théorie quelques fois les droits de l'humanité entière.

Terrible est donc la responsabilité de ceux qui veulent faire triompher une opinion par la passion et en excitant les préjugés : cette responsabilité est plus grande pour le journaliste d'autant que sa position est plus élevée au-dessus du simple individu.

Pardonnez-moi, Messieurs, ces considérations un peu longues et peut-être, penserez-vous, trop générales ; mais je les crois vraies et vous me paraissent les avoir oubliées ou perdues de vue, dans la polémique que vous avez soutenue depuis plus de deux mois. A quoi aboutiront toutes ces incriminations et récriminations incessantes, sinon à faire naître des préjugés et des opinions erronées des uns contre les autres, par conséquent à éloigner et à séparer, pour longtems, une partie des citoyens de l'autre partie et par contre coup à augmenter la force et l'énergie de nos ennemis, de tout ce que nous aurons perdu d'unité par la haine et les divisions intestines.

Vous ne pouvez non plus manquer par cette polémique imprévoyante d'affaiblir dans l'esprit public la force des opinions ou des principes que vous défendez, de tout qu'il y a de petit et d'étroitesse d'esprit dans toutes ces outrageantes invectives.

C'est de l'union, Messieurs, qu'il nous faut ; et pour cela chercher à s'expliquer clairement, à s'entendre et à se comprendre, par le moyen d'une discussion ouverte, franche, loyale et polie, mise à la portée du peuple ; en embrassant en même tems les conséquences de telle ou telle opinion par rapport à notre situation intérieure, aussi bien qu'à notre position vis-à-vis de l'Angleterre : car nous ne pouvons pas nous empêcher d'avoir égard à elle, et il nous faut, bon gré mal gré, ne point perdre de vue ces deux situations co-existantes de fait.

Un état de fait clair et précis, des conséquences rigoureuses et exactes de ces faits, une discussion froide et sans aigreur, sur la rectitude ou l'inexactitude des uns et des autres : voilà ce que le public a droit d'attendre et d'exiger de vous, et en même tems de vous souvenir, suivant l'expression d'un grand homme, que tout jugement prononcé par passion, est une iniquité, fait-il juste.

En vous exprimant ces sentimens, je crois être l'organe des bons citoyens de toutes les nuances.

12 février 1844.

UN AMI DE LA PRESSE.



BULLETIN. Religion.

L'intelligence et la raison étant ce qui distingue essentiellement l'homme des autres animaux, il n'est pas étonnant qu'il soit tenu d'en faire usage dans sa conduite, s'il veut soutenir sa dignité et tirer profit d'un avantage et d'une qualité si sublime. Mais il ne peut le faire sans rechercher la vérité et la justice ; s'il suit ses passions et ses appétits charnels, ce n'est plus la lumière de la raison qui domine, c'est la sensualité ou si l'on veut c'est la chair qui commande et l'esprit qui obéit : c'est l'ordre renversé. Ce renversement est incompatible avec la nature de l'homme civilisé. Il faut que la raison exerce ses droits de tems, en tems et que les facultés qui sont propres et essentiels à l'esprit, et qui constituent son essence intrinsèque, manifestent aussi leur existence et leur vie. L'âme a ses sentimens, ses affections et ses jouissances comme le corps. Il lui est donc essentiel, à elle aussi, de chercher ses satisfactions, ses plaisirs et ses délices. Mais comme la nature humaine a été viciée dans son origine et que ses goûts, ses affections, ses satia-

fections ont été altérés et gâtés par cette corruption originelle, il s'en suit que, pour la ramener et la maintenir dans l'ordre, il faut un modérateur qui serve d'antidote, de règle et de soutien à cette nature dégradée, gâtée et languissante. Ce modérateur, c'est la religion; et c'est ce sujet que nous nous proposons de traiter, à mesure que le tems nous le permettra. Considéré dans sa nécessité, sa durée, sa catholicité, sa divinité, son autorité, son action, ses rapports et sa liberté, ce sujet est immense, et il n'est pas étonnant qu'on ait déjà tant écrit sur cette matière, sans l'avoir encore épuisée. Il est vrai que plusieurs en ont parlé, sans en connaître guère autre chose que le nom. Les uns ne l'ont fait que par impiété et dans l'intention bien connue d'en saper les fondemens et d'en extirper, s'il était possible, jusqu'à la dernière racine, s'il est permis de nous servir de cette expression. D'autres, ne la regardant que comme un levier pour remuer les masses et parvenir à leur fin, sans y croire véritablement, comme on le verra par la suite, en ont fait l'instrument de leur ambition et ne l'ont appuyée qu'autant de tems qu'ils ont eu besoin de son secours; mais du moment qu'ils crurent pouvoir se passer d'elle et que l'immuabilité de ses principes ne put se plier à leurs exigences, alors ils ont commencé à l'attaquer, en accusant ses défenseurs et ses gardiens d'intolérans, d'ultramontains, de fanatiques et de bigots; et le nombre de ces derniers est encore plus grand qu'on ne pense. Quoique beaucoup d'auteurs aient déjà repoussé et réfuté victorieusement ces attaques injustes et impies, nos lecteurs seront bien aise sans doute de voir paraître dans nos colonnes une suite d'articles sur la Religion, non pas tant pour s'éclairer que pour se rappeler et raviver dans leur mémoire les raisons et les principes immuables et infaillibles qui servent de base à la Religion en général et à la nôtre en particulier. Car ce n'est pas toujours assez d'être dans la véritable religion, il faut de plus y être fortement et raisonnablement attaché; et pour cela quelquefois il faut en connaître les principes constitutifs et immuables, et savoir quelle en est la vérité, l'autorité et l'infaillibilité.

Avant de commencer, il n'est peut-être pas hors de propos d'avertir que nous n'entendons pas entrer dans les discussions difficiles qui se sont élevées sur la recherche de l'origine des idées. Nous voulons prendre l'homme dans la société et par conséquent en possession de ses facultés intellectuelles et forcé de reconnaître un Être suprême, premier principe et créateur de toutes choses. Nous ne chercherons pas même à démontrer cette dernière vérité: nous la supposons reconnue. Pour être plus clair, nous nous proposons de procéder au développement de la matière que nous entreprenons de traiter en posant des questions auxquelles nous essayerons de répondre.

1^{ère}. *L'homme complet et dans la société peut-il exister sans religion?* Nous répondons: non. Voici nos preuves:

Par Religion, prise dans le sens le plus étendu, on entend le culte soit intérieur soit extérieur, rendu à l'Être suprême. On peut dire aussi que c'est l'expression extérieure des convictions et des sentimens intérieurs envers la Divinité. Delà vient que l'on distingue ordinairement deux cultes, le culte intérieur et le culte extérieur. Quoiqu'il s'agisse plus ordinairement du dernier, cependant comme celui-ci ne doit être que l'expression ou la manifestation extérieure du premier, nous les ferons marcher ensemble et nous les laisserons se prêter un mutuel secours.

Si nous donnons un moment d'attention aux facultés intellectuelles de l'homme et surtout à ses affections et à ses sentimens, nous comprendrons de suite qu'il ne peut exister sans avoir une religion quelconque. En effet, il est naturel à l'homme, et cela fait partie de sa constitution, d'avoir des affections, des sentimens, des convictions et de les exprimer. Il ne peut exister sans cela, dans l'ordre actuel des choses. C'est pour lui un besoin. S'il ne le fait pas, il se violence, et cet état violent n'étant pas naturel ne peut durer longtemps, encore moins être permanent. Si donc vous n'avez aucune croyance, aucune conviction, aucune affection, vous êtes dans un état impossible dans la société. C'est un *contre-nature*, et ce *contre-nature* ne pourrait tout au plus se trouver que dans l'homme isolé. Alors l'homme ne serait plus complet et dans son élément qui est la société; par conséquent il serait en dehors de notre thèse et ne prouverait rien contre nous. Mais du moment qu'il vit avec ses semblables, il devient raisonnable, fait usage de ses facultés intellectuelles et ne peut s'empêcher de manifester ses affections et ses convictions par des signes et des démonstrations extérieurs. Aussi trouvons-nous une Religion chez tous les peuples policés; et ce n'est point une invention ou amélioration nécessitée et introduite par le besoin des tems, mais une suite nécessaire de la constitution et de la nature de l'homme dans la société et

qui a commencé avec elle. Mais dira-t-on peut-être, on ne peut avoir de^s affections et des sentimens pour ce que nous ne connaissons point; pour les témoigner à Dieu, il faut savoir qu'il existe. Nous répondons que nous avons pris l'homme dans la société et par conséquent en possession de la connaissance d'un être suprême. Nous disons *par conséquent*, parce que l'homme policé n'a jamais existé et ne peut exister sans reconnaître un être ou des êtres supérieurs, principes moteurs et régulateurs de l'univers, de l'harmonie et de l'ordre invariables qui règnent dans le système de la nature, et des évènements extraordinaires qui y arrivent presque journellement. Il peut se tromper sur la nature et les qualités de cet être ou de ces êtres; mais il sera persuadé de leur existence et de leur action. Ce qui lui inspirera des sentimens de crainte ou d'espoir, des élans d'affections et de desirs qu'il ne pourra, comme on a vu, s'empêcher d'exprimer, extérieurement tôt ou tard, et l'expression de ces sentimens est ce qu'on appelle Religion. Car, comme on l'a défini, la Religion est l'expression extérieure de ses convictions et de ses sentimens intérieurs envers la Divinité. Il est donc prouvé que la nature de l'homme seule, quand elle est complète, c'est-à-dire quand il jouit de ses facultés intellectuelles et qu'il est dans son élément qui est la société, démontre la nécessité d'une religion. Tout ceci, dans l'ordre actuel des choses, est fondé sur leur nature, est invariable et est appuyé encore sur l'expérience de tous les tems et de toutes les nations. On pourra essayer de renverser cet ordre, on croira peut-être y avoir réussi; mais, nous l'avons déjà dit, ce renversement étant un *contre-nature* ne peut durer et ne sera que transitoire. Nous avons un exemple frappant de ces vérités dans les scènes d'horreur de la révolution française. Les adeptes des Voltaire, des Rousseau, des d'Alembert, troupe d'alchimistes, de sceptiques, d'égoïstes et d'athées, parviennent d'abord à leur fin, font décréter ou décrètent le néant de l'être suprême et pour en effacer jusqu'à la mémoire, ils créent eux-mêmes un nouvel ordre de chose d'où le nom de Dieu doit être éternellement banni. Voilà donc enfin la superstition anéantie et cette nouvelle création n'est pas l'œuvre de l'ignorance, c'est le règne de la raison et de la science établi enfin sur des bases inébranlables. Car après avoir versé tant de sang pour s'affranchir enfin de cette prétendue superstition, le Philosphisme sera sans doute conséquent avec lui-même? Qu'on en juge par ce trait aussi absurde qu'incroyable: Il refuse son hommage à la Divinité et il va le prostituer à l'infamie; il fait l'apothéose de la raison à force de déraison. Ce trait prouve évidemment que l'homme ne peut se passer de rendre un culte à ce qu'il reconnaît pour son Dieu et que l'esprit et la science même ne peuvent le délivrer de ce besoin. L'exemple de particuliers qui professent l'athéisme ne peut être qu'une anomalie partielle et transitoire; et si elle était permanente chez quelque particulier, ce serait une folie de nature comme on trouve des folies de l'esprit. Ce sont des exceptions qui ne prouvent que mieux le principe général; s'il n'y avait point d'aliénés, il serait plus difficile d'éprouver l'existence de l'intelligence. On ne pourrait du moins établir de terme de comparaison.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

—Le *Diario* annonce que M. de Boutenieff a été admis en audience particulière, le 2 décembre, par le Souverain-Pontife, pour lui présenter les lettres de créance qui l'accréditent à Rome comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. l'empereur de Russie et roi de Pologne.

FRANCE.

—L'état, dit le *Courrier français*, n'a pas encore conçu le plan d'une éducation publique en rapport avec les besoins positifs de notre époque. Esclave des traditions du passé, il n'a pas revêtu, aux yeux de la France le caractère sacré de distributeur de l'enseignement réclamé par notre civilisation. Ses écoles sont d'un âge, sa civilisation est d'un autre. Le clergé a toute force contre lui, car il offre les mêmes avantages, et celui que l'Etat n'offre qu'à demi, l'éducation religieuse et morale des enfans. De là les hésitations de l'Etat, qui a peur de la concurrence, et semble un persécuteur, quand il n'est qu'un pédagogue dans l'embarras.

ESPAGNE.

Un journal du soir assure que Mgr. Capaccini intendant de la cour de Rome en Portugal doit bientôt arriver à Madrid, dans le but d'arranger les affaires ecclésiastiques de l'Espagne.

SUISSE.

—Le conseil exécutif de Lucerne s'est occupé, le 20 novembre, en séance plénière, de la question relative aux jésuites. Cinq membres se sont prononcés en faveur des jésuites, et ont demandé qu'ils fussent appelés à l'université de cette ville; cinq autres les ont repoussés. Le président Rutimann a voté dans ce sens et a emporté la balance. Mais l'on croit que le grand conseil appellera les jésuites à l'université.

—Le grand-conseil de Fribourg vient d'accéder aux résolutions prises par le canton de Lucerne et par les quatre cantons forestiers, relativement à l'affaire des monastères d'Argovie. A la majorité de 33 votes contre 11, il approuve la protestation de sa députation contre le conclusum de la diète du 31 août dernier, et déclare sa participation à la conférence catholique qui va s'ouvrir à Lucerne.

—On écrit de Genève : La ville de Genève a aussi son conflit religieux. Le conseil d'Etat a déclaré qu'il ne reconnaît jamais M. Marilley pour curé de Genève. D'un autre côté, l'évêque a déclaré qu'il ne céderait pas non plus et ne reviendrait pas sur sa détermination.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

Générosité.—Le Rev. M. J. Nelligan accuse, par l'entremise du *Mercury* de Québec, réception de £10 donnés par Son Excellence le gouverneur général à l'église catholique romaine de Leeds. *Aurore.*

Statistique.—On estime, dit le *British Colonist*, la population actuelle de Toronto à 10,000 âmes. *Idem.*

ANGLETERRE.

—Le *Morning Herald* annonce que les négociations de l'Angleterre avec le Portugal sont complètement brisées. Le *Times*, de son côté confirme cette nouvelle.

—Le *Times* annonce que le malentendu survenu entre le gouvernement et la république mexicaine est maintenant terminé. Le représentant de cette république a déclaré qu'il n'a voulu aucunement blesser l'Angleterre en suspendant son pavillon dans un trophée d'armes; que ce pavillon avait servi depuis neuf ans à décorer les salles de bal, et qu'il n'avait pas été pris aux Anglais, mais aux Texiens.

FRANCE.

Destruction de monuments.—Le système de destruction des monuments se poursuit dans notre pays avec un zèle digne d'une meilleure cause. L'administration vient de se déshonorer par un acte inqualifiable, qui excite l'indignation des savants de l'Europe entière, et qui nous fait regarder comme un peuple d'ignorants et de barbares, nous voulons parler du renversement de l'arc de triomphe romain élevé sur le pont de Saintes. De tels faits déshonorent une nation aux yeux de tout ce qu'il y a d'hommes éclairés. Aujourd'hui Chambord, la merveille du seizième siècle, est menacé à son tour; la bande noire plane sur ce chef-d'œuvre comme une nuée de vautours sur un cimetière. A Valenciennes, on renverse les dernières ogives du beffroi, qu'il était facile de conserver; les journaux nous annoncent que pour donner aux habitants leurs étrennes, l'administration municipale fait paver l'emplacement de ce vieil édifice, et veut que tout soit prêt dans les premiers jours de janvier. Enfin, on vient de démolir à Auch, dans l'ancien couvent des Cordeliers, transformé en caserne de gendarmerie, un cloître magnifique du quatorzième siècle, dont les ogives polylobées reposaient sur des colonnettes de marbre. Le monastère se trouvait entre les mains du gouvernement, et c'est le gouvernement qui a toléré la destruction d'un aussi précieux monument.

—On lit dans la *Gazette des Tribunaux* : « La cour de la cassation s'est réunie en délibération secrète. Il paraît que la cour, sur les conclusions de M. le procureur-général, a décidé que M. Defontaine, juge suppléant à Lille, serait traduit devant elle le 9 janvier prochain. Cette citation serait motivée par la démarche faite récemment par M. Defontaine auprès de M. le duc de Bordeaux. »

—On lit dans l'*Echo de l'Allier* :

« Il se passe en ce moment dans notre atmosphère de singuliers phénomènes météorologiques, dont toute la science de nos physiciens et astronomes ne saurait nous rendre un compte bien satisfaisant. Non seulement jusqu'ici nous n'avons pas eu d'hiver, en ce sens qu'arrivés à la fin de décembre le thermomètre est à peine descendu à zéro, mais encore tous nos instruments paraissent s'être conjurés pour donner un démenti à nos sens et aux observations usuelles; ainsi, depuis un mois environ, nous n'avons eu que des alternatives continuelles de pluie et de mauvais temps, le soleil semble avoir disparu de notre horizon, et pourtant depuis la même époque tous les baromètres sont au beau fixe et le mercure reste élevé dans son tube à 0,76. »

« Lorsqu'il ne pleut pas, l'atmosphère est constamment humide, chargée de brouillards épais et malsains; et cependant tous nos hygromètres montent et se tendent comme si nous jouissions d'une sécheresse caniculaire. N'est-ce pas un insolent persiflage? Plusieurs observateurs, au reste, s'effraient à tort, nous l'espérons, de cet état de chose; ils se rappellent que ces anomalies atmosphériques deviennent souvent l'indice ou le signal de révolutions qui se passent dans les parties intérieures du globe; que notamment le même phénomène se produisit à l'époque des derniers désastres de la Guadeloupe. La récente éruption de l'Etna, qui sévit en ce moment avec une grande intensité, et le tremblement de terre qui vient d'avoir lieu à Vienne [Isère], semblent corroborer ce système. Espérons que sa vérification ne s'étendra pas plus loin. »

—On lit dans les journaux de Bayonne :

« Un événement aussi nouveau que curieux a tenu vivement en haleine ces jours derniers toute la population de la rive droite, à Saint-Espirit. Un banc de sardines, entré en rivière, venait tourner à la surface de l'eau

poursuivi par toutes les barques du rivage et par les chaloupes des navires mouillés en rade, voire même par les enfants qui, en sentinelles sur toutes les cales, en pêchaient à la main. On suppose que ces poissons ont été surpris par le froid qui s'est tout à coup déclaré, et ont fait fausse route. Quoiqu'il en soit, la pêche a été abondante et fort variée. Personne ne se rappelle avoir vu des sardines en rivière. On dit que sur les côtes du Cap-Breton la même chose est arrivée cette semaine pour la merluche. Ces faits semblent indiquer qu'un grand froid s'est opéré subitement en pleine mer.

Etat intellectuel des accusés.—M. Fayet, professeur au collège royal de Colmar, connu déjà par plusieurs travaux de statistique non moins curieux qu'importants, vient d'adresser à l'Académie des sciences morales et politiques un nouveau mémoire que le *Moniteur* publie dans son numéro du 10 décembre dernier. M. Fayet s'est occupé cette fois de l'état intellectuel des accusés traduits, de 1838 à 1841, devant les cours d'assises du royaume, c'est-à-dire qu'il a recherché dans quelle proportion se trouve, avec le nombre des accusés ayant reçu une instruction plus ou moins développée, le chiffre de ceux qui sont restés plongés dans la plus complète ignorance. Le nombre total des accusés, dont l'état intellectuel a été constaté de 1838 à 1841, s'est élevé à 31,560, sur lesquels 25,963 du sexe masculin, et 5,597 du sexe féminin. Parmi ces prévenus, 17,545 ne savaient ni lire ni écrire; 10,395 savaient parfaitement lire et écrire; 2,749 possédaient assez bien ces connaissances pour en tirer parti, et 571 avaient reçu un degré d'instruction supérieur.

Sur un total de 1,000 accusés, le nombre des lettrés s'élève à 9 pour les vols; à 14 pour les coups et blessures volontaires; à 38 pour les attentats aux mœurs; à 39 pour les homicides volontaires; et à 49 pour les homicides volontaires autres que les infanticides. De là, M. Fayet se trouve naturellement amené à conclure que, plus les crimes sont graves, plus, toute proportion gardée, il y a d'accusés lettrés.

Après avoir, par une série de chiffres et en s'appuyant sur des observations d'ensemble, établi : 1^o. que le nombre proportionnel des accusés lettrés est plus grand pour les crimes les plus graves; 2^o. que les classes lettrées est plus grand en nombre proportionnel d'accusés que la classe ignorante; 3^o. qu'il y a exception à cette dernière proposition en proportion en faveur des individus de moins de 21 ans, et surtout en faveur des individus du sexe féminin;—M. Fayet obtient, par des observations de détails, des résultats analogues.

Quand on compare, dit-il, les départemens entre eux, on arrive à des résultats qui ne font que confirmer ces inductions. En voici le résumé :

Nous avons divisé en 5 séries les 55 départemens du continent, suivant que l'instruction primaire y est plus ou moins répandue; nous avons ensuite classé ces séries, composées chacune de 17 départemens; d'après leur criminalité relative. Le petit tableau qui suit indique leur position :

Nature des faits.	1re.	2e.	3e.	4e.	5e.
	Série.	Série.	Série.	Série.	Série.
1. Crime contre les personnes.	3	5	1	4	2
2. Coups et blessures volontaires.	1	2	3	5	4
3. Crimes et délits contre les mœurs.	2	1	3	4	5
4. Crimes contre les propriétés.	2	1	5	3	4
5. Vols simples.	2	1	3	4	5
6. Total des accusés de crimes.	2	1	3	5	4
7. Accusés nés et domiciliés dans le département.	5	2	1	3	4
8. Accusés âgés moins de vingt-et-un ans.	2	1	5	3	4
9. Affaires correctionnelles les plus graves.	1	2	3	4	5
10. Crimes et délits contre les personnes.	3	2	1	5	4
11. Crimes et délits contre les propriétés.	2	1	3	5	4
12. Crimes et délits quelconques.	2	1	3	5	4
13. En réunissant les neuf premières espèces de faits.	2	1	3	4	5
14. Suicides.	2	1	3	4	5
15. Enfants naturels, 1817-26.	1	3	2	5	4
16. Enfants naturels, 1827-36.	1	3	2	5	4
17. Progrès de ces faits de 1817-26 à 1827-36.	3	4	1	5	2
18. Enfants trouvés.	3	4	5	2	1

« La simple inspection de ce tableau montre jusqu'à l'évidence que si l'instruction primaire, par elle-même, n'augmente pas la criminalité, elle est du moins impuissante pour la diminuer, et devient, sous l'influence délétère d'une presse immorale et irrégulière, une des causes les plus actives de la criminalité et de l'immoralité.

« Sur 18 espèces de faits que renferme ce tableau, la 1^{re} série, sous le rapport de l'instruction primaire, occupe quatre fois le 1^{er} rang, 10 fois le 2^e, 3 fois le 3^e, et une seule fois le 5^e, tandis que la 5^e série ne se trouve qu'une seule fois au 1^{er} rang, 1 fois au 2^e, 3 fois au 3^e, 8 fois au 4^e, et 5 fois au 5^e.

« La 2^e série occupe 9 fois le 1^{er} rang, 3 fois le 2^e, 3 fois le 3^e, 1 seule

fois le 4e, et 2 fois le 5e, tandis que l'avant-dernière série ne se trouve jamais au 1er rang, seulement 2 fois au 2e, 6 fois au 4e, et 10 au dernier.

De tels résultats seraient décourageants, si, du travail de M. Fayet on devait nécessairement conclure que l'instruction, loin de réprimer le crime, le propage, et que plus un siècle est riche en lumières, plus aussi sa criminalité augmente. Heureusement il n'en est rien ; et, après avoir mis le doigt sur la plaie, M. Fayet nous indique le remède. C'est principalement sous ce rapport que son travail devient utile, et, dans l'intérêt de la science comme dans celui de la morale, les conclusions du savant professeur méritent de fixer l'attention. Ces conclusions, les voici :

« Que conclure de tout cela, dit en terminant M. Fayet ? Que l'instruction est une mauvaise chose ? Qu'il faut s'opposer à sa propagation ? Nullement. Mais puisque, dans l'état actuel des choses, tous les faits concourent à prouver que, toute proportion gardée, il se commet plus de crime là où il y a une plus grande diffusion d'instruction ; et que, toute proportion gardée encore, les classes qui ont reçu une plus large part de cette instruction fournissent plus d'accusés devant les assises, que celles qui en ont reçu moins ou qui n'en ont pas reçu du tout ; ne sommes-nous pas en droit de conclure que cette instruction n'est pas partout et toujours ce qu'elle doit être ; qu'elle ne prépare pas l'homme à la destination qu'il doit remplir plus tard avec assez de soin, sous le rapport moral, religieux et social ; qu'elle ne donne pas assez de rectitude à ses principes moraux, assez de profondeur à ses convictions religieuses, assez de fermeté et d'énergie à la direction morale de sa volonté ?

« Ou bien, si les principes et la pratique de la morale sont suffisamment et convenablement établis dans l'intelligence et dans le cœur de l'enfance et de la jeunesse partout où elles fréquentent les écoles, ne sommes-nous pas en droit de réclamer des mesures énergiques de répression, non pas seulement contre les malheureux qui, séduits par les sophismes du libertinage, de l'impie et de l'esprit de révolte, sont tombés dans le crime, mais encore et surtout contre les auteurs et les propagateurs de ces sophismes, qui emploient le talent que la Providence leur a départi, et la liberté que la société leur laisse, à détruire dans l'intelligence du jeune homme les principes moraux et religieux que l'instruction y avait implantés, et à détourner sa volonté de la direction que l'éducation lui avait imprimée ? Ainsi en deux mots :

Fortifier l'enseignement sous le rapport religieux, moral et même politique et social, dans les écoles à tous les degrés, et réprimer sévèrement toute production de la presse, quelle qu'en soit la forme, qui tend à détruire ce que l'enseignement a fondé. Telle est la double conclusion qui nous semble toujours ressortir des faits que nous avons analysés. »

ESPAGNE.

Figüeres, 26 décembre. — On lit dans une lettre publiée par *l'Impartial* : « M. le général baron de Meer a pris des dispositions énergiques. On ne peut plus à personne de se rendre dans la forteresse révoltée, et l'on empêche l'ennemi de construire des batteries au milieu de la route du château. L'arrivée du baron fait espérer que la situation changera bientôt. Une de ses premières dispositions est de fusiller tout individu qui se trouvera dans la ligne du blocus ; les commandans des points avancés sont responsables de l'exécution de cette disposition sous peine de mort. On travaille activement à mettre à couvert de l'artillerie les postes avancés, et l'on pense que l'on fera plus dans deux jours qu'il ne s'est fait en un mois et demi. »

« Les insurgés, lit-on d'un autre côté dans une correspondance du « Phare des Pyrénées, ont redoublé leur feu le 25, sous prétexte que la municipalité n'avait pas répondu à une communication qu'Amettier lui avait faite. Leur nombreuse artillerie, quoique mal servie, cause beaucoup de dommages dans la ville. Il paraît positif que les insurgés du fort San-Fernando mangent des chaussures et du bois et qu'ils n'ont de vivres que pour deux mois. On pense qu'ils tiendront jusqu'à la fin de février, et qu'à cette époque ils chercheront à forcer la ligne de blocus pour se réfugier en France. »

Plusieurs correspondances annoncent formellement l'arrivée en Portugal de M. Olozaga. Le 19 décembre, il était à Castelli Bianco. Les autorités après avoir consulté le cabinet de Lisbonne, l'avaient reçu avec solennité.

M. D. Salvador Bermudes de Castro, secrétaire du conseil des ministres, vient d'être nommé ambassadeur.

ALLEMAGNE.

— On écrit de Brême, le 8 décembre : Les jeunes gens d'ici qui, vers la fin de l'an passé, sont allés en Chine en sonder le terrain pour étendre le débit des produits de l'industrie allemande, ont donné pour la première fois de leurs nouvelles. Malheureusement elles ne sont rien moins que réjouissantes. On représente la haine des Chinois contre tous les étrangers comme terrible, les spoliations et même les assassinats commis sur des particuliers comme fréquents, sans que ceux-ci, même quand ils sont Anglais, obtiennent une protection en rapport avec le danger. Le défaut croissant de sécurité dans les ports de mer chinois, le penchant à tromper que fait paraître ce peuple et le doute général que la paix dure, ont fait retentir les envois considérables de l'Europe dans le port franc de Singapour, qu'on représente comme encombré de marchandises.

PORTUGAL.

— Les chambres portugaises ont été fermées sans avoir rien fait. L'agitation est toujours la même dans les districts vignicoles. La tranquillité continue, bien que d'Oporto et de Coimbre il ait été envoyé des mémoires à la reine pour l'engager à renvoyer ses ministres.

TURQUIE.

— La Turquie ne semble plus exister que pour créer des déceptions à la diplomatie européenne. On n'a pas oublié que l'exécution barbare d'un Arménien à tout récemment provoqué l'intervention de la France et de l'Angleterre auprès du divan. Cette démarche solennelle semblait avoir produit son effet : Nafiz-Pacha avait été destitué ; quelques mutations avaient été ordonnées dans le personnel des hauts fonctionnaires de la Porte ; toutes sortes de promesses avaient été faites pour l'avenir, et peut-être déjà l'on se félicitait, des deux côtés du détroit, de ce succès diplomatique.

Mais voilà que tout à coup la même barbarie se renouvelle. Un malheureux chrétien accusé d'avoir eu commerce avec une femme turque, et n'ayant pas voulu se résoudre à abjurer sa foi pour embrasser l'islamisme, a été condamné à mort et exécuté. — On voit quel est le résultat des plus énergiques remontrances et des plus formels engagements, dans un pays tel que la Turquie.

GRÈCE.

— Suivant des lettres d'Athènes du 30 novembre, l'assemblée nationale de Grèce venait de terminer son règlement intérieur. La discussion en a été très-vive. Il a été décidé, par 178 voix contre 43, qu'il sera statué sur les élections et sur les questions des personnes par le scrutin secret, et que le vote public aura lieu dans les autres cas.

Le 30 novembre, M. Notaras a été nommé président de l'assemblée ; MM. Metaxas, Maurôcordato, Coletti et Laudo ont été nommés vice-présidents. Dans le serment que cette assemblée a prêté, sous l'invocation de la Sainte-Trinité, la fidélité à la patrie est mise avant la fidélité au roi.

— La *Minerve*, journal publié à Athènes, annonce que, le 13 novembre, le conseil des ministres s'est occupé de la constitution qui doit être faite par l'assemblée nationale. Tous les membres du conseil ont été d'accord sur la division du pouvoir législatif en deux chambres. Les ministres se sont également occupés de la succession au trône, et il a été convenu que les successeurs du roi Othon, quels qu'ils soient, seront enfants de l'église d'Orient. A l'égard de l'éventualité d'une régence, les ministres ont décidé que, si elle a jamais lieu, les membres de la régence devront tous être Grecs.

TUNIS.

— M. le chevalier Peloso, consul-général de Sardaigne à Tunis, n'ayant pas obtenu au Bardo satisfaction, après avoir protesté contre la suppression immédiate de l'exportation des grains, suppression qui, d'après les traités, ne peut avoir lieu que deux mois après avis donné aux agents commerciaux résidant dans la régence, a quitté Tunis et s'est embarqué avec sa famille, le 27 novembre, à bord d'un bâtiment à vapeur. Il se rend à Turin par Livourne.

— Une nouvelle complication vient, dit-on, de surgir à Tunis, entre le bey et le comte-amiral autrichien Bandiera. Celui-ci s'est présenté porteur d'un firman de la Porte, par lequel des concessions étaient accordées, dans la régence, au commerce d'Autriche, mais le bey a refusé d'obtempérer à cette invitation, alléguant que l'Autriche n'avait jamais voulu reconnaître son gouvernement.

SICILE.

— Voici encore, d'après une lettre de Palerme, quelques nouvelles particularités sur la terrible éruption de l'Etna :

La lave a pris pour lit la grande route de Palerme à Messine, et on craint qu'elle ne tombe dans le torrent de Simeto qui est tout proche de la route d'Aderno à Leon Forte, et qui se jette dans le Golfe de Catane où elle pourrait amener de grands accidens ; la route de Palerme à Catane est occupée par la lave.

Une atmosphère de cendres s'est répandue dans tous les cantons de l'Etna ; le soleil en est obscurci, et de Catane, où cette pluie de cendres a fait beaucoup de tort aux blanchisseurs et aux teinturiers, on distingue difficilement la lueur des rivières de laves enflammées. Les éclats de mugissements souterrains du volcan se font entendre jusqu'à Catane, et le sol éprouve une espèce de frémissement qui fait appréhender des secousses de tremblement de terre. Un fait assez remarquable a eu lieu à Catane. La veille de l'éruption, il y a eu dans cette ville une petite pluie très fine à la suite de laquelle on a remarqué que la soie des parapluies avait changée de couleur et que plusieurs avaient été brûlés. Un pharmacien, professeur de chimie, s'est empressé d'analyser cette eau de pluie et il a constaté qu'elle contenait une quantité considérable d'acide muriatique. Ce phénomène a paru nouveau aux érudits de Catane et digne d'être signalé.

Voici quelle a été la marche de l'éruption. C'est vers deux heures et demie, dans la région déserte du Mont-Rosso, qu'elle a commencé le 17 ; alors une fumée chargée de sables s'élevait en globes immenses, et des blocs lancés avec force accusaient une grande activité des forces souterraines. Un frémissement continu se faisait sentir sur tous les points de la montagne. La lave ne tarda pas à s'élever par la crevasse qu'elle s'était ouverte, elle descendit rapidement en quelques heures jusqu'à la région boisée, et se divisa en trois bras. Dans la journée, la fumée augmenta d'une manière prodigieuse et l'excessive quantité de vapeurs dont elle était chargée la faisait ressembler à de gigantesques amas de neiges. Elle s'amoncèlait au-dessus de l'Etna et le couvrait entièrement. Le sable qui s'en échappait, chassé par le vent sur la partie orientale de la montagne, fit extrêmement souffrir les herbes et les plantes délicates. On remarqua une forte odeur de souffre jusqu'à la région *pède montana*. Le 20, le ruisseau de laves qui avait menacé Bronte, semblait se porter vers le midi, sur les anciennes laves

de Monte-Egitta. Les deux autres courants suivaient toujours la même direction ; l'un court vers Aderno, l'autre vers Maletto. Au midi et au levant, l'Etna est entièrement couvert de fumée.

On a pu remarquer par la lettre précédente que la pluie tombée dans la ville de Catane pendant l'éruption avait corrodé la soie des parapluies, et un chimiste ayant analysé cette eau de pluie, les savants de Catane avaient été fort surpris qu'il y eût reconnu la présence de l'acide muriatique. Nous sommes surpris nous-mêmes qu'au pied de l'Etna, en présence d'un des volcans les plus actifs du globe, et dans une grande ville comme Catane les érudits n'aient pas pu se rendre compte d'un phénomène bien connu pour tant de tous les géologues.

Les éruptions volcaniques, en effet, présentent toujours une grande quantité de produits gazeux. A une très grande masse de vapeur d'eau se trouvent mêlés divers acides, tels que de l'acide chlorhydrique (ancien acide muriatique), de l'acide sulfureux et de l'acide carbonique. La tension de ces vapeurs et la force qui pousse une colonne de lave jusqu'au sommet d'un volcan, confondent l'imagination. Les plus fortes machines à vapeur que l'homme ait osé employer ne vont pas au-delà d'une puissance de huit ou dix atmosphères. Or, l'Etna ayant 3,300 mètres de hauteur, on a pu calculer mathématiquement que si l'éruption a lieu par son caractère supérieur, la force souterraine qui fait monter les masses de matière en fusion ferait équilibre à une pression de 500 atmosphères. Il y a loin de là, comme on voit, à nos machines les plus énergiques.

Nous ajouterons quelques mots sur les courants de lave dont il est question dans la lettre précédente. Le courant forme comme un gros filon ; la lave se solidifie à l'extérieur par le refroidissement, et il s'y forme une espèce de croûte d'une certaine épaisseur, dans l'intérieur de laquelle la matière fondue continue à couler tant que la déclivité du terrain le permet. La ville de Catane a été obligée d'élever un rempart très-solide pour se défendre contre l'invasion des laves de l'Etna. Les courants sont très-lents à se refroidir ; on en a vu qui coulaient encore dix ans après l'éruption, et d'autres qui continuaient à exhaler des vapeurs chaudes vingt-ans après leur sortie du cratère.

— On écrit de Catane, 5 décembre :

« Par ordre du gouvernement, une enquête a eu lieu pour vérifier les causes de l'éruption du Vésuve du 25. Toutefois, il se passera encore quelque temps avant que l'on puisse approcher de cette éruption ; on sait que plus de trente personnes ont péri, vingt-cinq ont été dangereusement blessées, et de cette catégorie quinze ont fini par succomber à leurs blessures. »

CHINE.

— Sir Henri Pottinger, gouverneur de Hong-Kong, a publié une proclamation pour déclarer que l'opium étant un article dont le trafic est déclaré illégal et acte de contrebande par les lois et édit de l'empire chinois, tout individu qui enverra dans des ports de la Chine des navires chargés d'opium, s'exposera aux risques et périls de son entreprise, et n'obtiendra aucune protection des consuls et officiers de la reine d'Angleterre.

— On a des nouvelles de Macao du 28 août, de Canton et de Hong-Kong du 26. Les forts du Rogudo ont été rebâties, mais sans que les Chinois aient amélioré leur système de fortification. Ils ont monté leurs pièces sur des roues. La colonie du Hong-Kong fait peu de progrès ; cependant quelques nouveaux comptoirs se sont établis dans la ville.

Les maladies déciment les troupes européennes. Le gouvernement vient de réclamer une somme de 4 millions de dollars aux marchands de Canton parce que, dit-il, lors de la rançon de cette ville, ils ont signé un bon pour cette somme. Probablement alors que les 6 millions payés à sir Elliot ont été représentés à l'empereur comme emprunt. Les marchands hongrois refusent cette somme et ils ont adressé leurs plaintes à Pékin.

— Les journaux de Bombay, tout récemment arrivés en Europe, apportent des nouvelles de Chine jusqu'à la fin de septembre. Le commissaire anglais venait de conclure avec l'empereur un traité supplémentaire dont une clause tend à interdire à tout ambassadeur étranger la résidence de Pékin. On craignait que cette proximité du siège du gouvernement ne donnât lieu à des mésintelligence fâcheuses avec les puissances européennes. Les nouvelles de l'Afghanistan continuent à présenter un caractère peu rassurant.

ÉTATS-UNIS.

Washington : — Les dernières nouvelles de Washington du 30 ult. disent qu'il y avait des Résolutions devant le congrès qui était en session depuis deux mois à l'effet d'ajourner au 1er de Mai. Un membre avait encore agité la question de séparation de l'union fédérale. Le président, le Sénat et la Chambre des Représentans paraissent toujours en désaccord sur les questions de partis qui regardent les différentes sections du pays. Il s'était fait encore peu d'affaires au congrès, en égard à la longueur de la session.

Thérèse.

Suite et fin.

— C'est inutile..., dit Thérèse : du courage à votre tour, mon bon père. Et se jetant à genoux avec une exaltation nouvelle :

— Mon père ! je vous demande pardon ; c'est moi qui suis la cause de tout ce qui arrive... Oh ! je vous prie, ne me regardez pas avec ces yeux terribles, ne redoublez pas l'horreur de ce que j'ai à vous dire. Ayez pitié

de la honte qui m'a fait dire, laissez-moi parler jusqu'au bout... Vous vous souvenez de l'assemblée qui eut lieu à l'arrivée de M. le chevalier. Oui, ce soir-là, je m'aperçus que M. le Bailly rôdait autour de nous d'un air singulier. Cet homme m'a toujours fait peur. Comme on s'en allait, il se glissa derrière moi et me dit tout bas quelques mots qui m'effrayèrent. Je crus entendre qu'il viendrait le lendemain chez nous. Il vint ; vous n'y étiez pas. Il me fit l'éloge de M. le chevalier, puis ajouta... moi n père !...

— Parle ! s'écria Etienne.

— Il me parla de telle sorte que j'allais m'enfuir en criant chez la Berthe. La voix de Thérèse s'éteignit ; son père, qui s'était rapproché, la tenait embrassée et l'encourageait, quoiqu'il eût la fureur peinte sur le visage.

— Il me dit que si je criais, si je courais, si je disais la moindre chose, il nous arriverait de grands malheurs ; qu'il voulait me laisser réfléchir et qu'il reviendrait... Depuis ce jour, ajouta Thérèse en se serrant contre son père et d'une voix qui fit passer le même frisson dans le corps du vieil Etienne, depuis ce jour, il revient !... A toute heure, en tout lieu, il me poursuit, il me guette comme le démon, tantôt seul, tantôt avec M. le chevalier, qui est obligé de l'apaiser ; il me menace, il me fait des promesses, il se met en colère. Il m'a prédit tout le mal qu'il voulait vous faire, et qu'il le ferait aussitôt si je vous parlais... et qu'une fois endettés, chassés du pays, déshonorés, on ne nous voudrait point croire, et qu'il nous ferait mettre en prison... et voilà pourquoi je ne disais rien... Avant-hier, le jour même où vous m'avez interrogée, il m'avait dit que c'était fait de nous ; mais je n'osais penser qu'il en vint là... J'aurais dû vous dire... je n'ai pas pu... et vous aurez bien pitié de moi...

— Etienne serra sa fille contre sa poitrine, les yeux au ciel, les poings serrés, ne laissant échapper que des menaces entrecoupées.

— Il m'a bien répété, le misérable, que c'était moi, moi, qui serais la cause de votre malheur ; il savait bien me tourmenter, allez. Et, le même jour, il m'a dit qu'il serait encore temps la veille de la saïste : que je tenais votre vie dans mes mains, que je n'avais qu'à réfléchir, et qu'il reviendrait....

— Il doit revenir ! s'écria Etienne avec un transport sinistre.

— Ce soir... Mais prenez garde... Je ne vous reconnais plus...

— Sois tranquille, nous n'avons plus que Dieu pour nous, mais il veille.

M. B. s'interrompt en souriant à cet endroit.

L'innocence opprimée est bien usée dans nos plaisanteries françaises, mais c'est encore un spectacle assez beau pour qu'on s'arrête à le regarder. Cet exemple, qui m'est familier, m'a toujours fait faire là-dessus quelques réflexions. Assurément, voilà un homme dans une des pires situations qu'on puisse imaginer. Le seigneur est sourd, le fils est un mauvais sujet, point de plaintes, point de tribunaux, nul recours. Sa vie et son honneur sont livrés au Bailly, il faut donc sacrifier l'un à l'autre et se laisser étouffer dans l'ombre par un scélérat. Qu'on n'en accuse point le régime du temps, cette providence des mélodrames est aussi usée maintenant que leur *innocence persécutée*. Je vous raconterais la même histoire avec un préfet, avec un cadet, dans tous les gouvernements et dans toutes les conditions. Vous pensez que j'en dirais de belles avec les représentants du peuple et les municipaux. Vous m'épargneriez de citer Caton, Socrate et tant d'autres.

Eh ! mon Dieu, sans aller si loin, que n'ai-je à rappeler quelque employé à douze cents francs que la tyrannie d'un *sou-chef* a fait mourir de chagrin sous le plus libéral des gouvernements. En tout temps, en tout lieu, il pourra toujours arriver qu'un honnête homme, enlacé dans une intrigue, circonvenu par la calomnie, accablé par un pouvoir inique, perde son repos, sa fortune, sa réputation, et demeure seul dans le monde avec la voix de sa conscience et le secours de Dieu. Or, savez-vous que c'est beaucoup ce secours que l'on compte ordinairement pour si peu. Ne le gâtons jamais aux malheureux, et je voulais vous faire remarquer à ce sujet qu'il leur fait moins souvent défaut que le pensent communément les partisans littéraires du *dénouement malheureux*. Il suffit de le chercher avec bonne foi, dans les événements de la vie. Voici toujours ce qu'il en fut pour Etienne, dont la confiance était ferme : il embrassa Thérèse, la reconforta de son mieux, lui dit d'avoir bon espoir et lui demanda de préparer à manger. Pendant qu'elle s'en occupait, il décrocha son fusil, le nettoya, le chargea de deux balles et le cacha derrière la porte.

Le repas étant prêt, Etienne se mit à table et mangea paisiblement. Après quoi, comme le jour baissait, il glissa son fusil dans les plis de sa cape et sortit. Thérèse, effrayée, sans oser le questionner, le suivit sur le seuil et reprit quelque assurance en voyant qu'il se dirigeait du côté opposé au château, le long d'un taillis qui était derrière la maison.

Une heure après, par une lune brillante qui éclairait tout le jardin et qui était devant l'habitation d'Etienne, deux hommes couverts de manteaux et qui semblaient vouloir la clarté, se glissaient avec précaution le long des treillages. L'un des deux, plus hardi, s'approcha du seuil, et le martinet de la porte résonna trois petits coups. L'autre homme suivit alors son compagnon.

La porte s'entr'ouvrit, ces personnages n'eurent que le temps d'échanger quelques mots à voix basse, puis l'on entendit des cris affreux ; et l'un des hommes sortit, emportant une femme qui se débattait, tandis que l'autre cherchait à l'apaiser. Ils n'avaient pas fait six pas qu'une flamme sortit de l'ombrelle avec une détonation si proche qu'ils furent enveloppés de fumée. L'un des hommes tomba sur le visage ; celui qui portait la femme, un moment ébloui, la laissa tomber et prit la fuite :

— C'est ma fille qui t'a sauvé, misérable, mais tu ne l'échapperas point, lui cria Etienne.

Puis il s'approcha de l'homme qui était tombé. C'était M. le Chevalier, le fils du seigneur. En un clin-d'œil tout le monde fut sur le lieu de la scène, des domestiques accoururent, le Bailly en tête, et l'on transporta le fils Barbezieux dans un carrosse arrêté près de là dans un tout autre dessein.

Le trouble était si grand et l'on s'empresait si bien autour du jeune seigneur que Thérèse, qui se mourait, n'eut auprès d'elle que son père. Simon et d'autres parents vinrent ensuite presser Etienne de s'enfuir. Il ne le voulut point, et leur montra sa fille sans parler. Un peu après il n'était plus temps : les gens du Bailly, venus pour se saisir de sa personne, l'arrachèrent d'auprès de sa fille avant qu'il eût la consolation de la voir reprendre ses sens. Heureusement des femmes émus de compassion, malgré le Bailly, vinrent passer la nuit auprès d'elle. On jeta Etienne dans le plus noir cachot de la prison seigneuriale.

Le Bailly voulant de la promptitude dans cette affaire, ne perdit point son temps : il arrangea une histoire. M. de Barbezieux joignit les mains au nom de l'assassin ; il n'avait pu croire jusqu'alors à tout ce qu'on lui avait dit contre Etienne. Mais enfin cet homme avait tiré sur le fils de son seigneur, et quoique M. de Barbezieux ne fût pas fort édifié sur le compte du chevalier, il ne pouvait s'opposer à un prompt et terrible exemple. Le cas était clair, il avait cent témoins : le Bailly expédia tout en forme. Etienne fut condamné à être pendu à trois jours de là devant la porte du parc, à l'ancienne place du gibet seigneurial, qu'on n'avait pas revu depuis deux cents ans.

Il se trouva que M. le Chevalier n'avait qu'un bras cassé ; on fit venir un chirurgien qui réussit à le lui racommoder fort mal, si bien qu'on vit bientôt qu'il en demeurerait estropié pour la vie. Il s'ensuivit, tant de la blessure que de l'opération, une forte fièvre qui mit le chevalier fort bas durant vingt-quatre heures, après quoi tout alla de mieux en mieux. Thérèse avait disparu de sa maison sans qu'on pût savoir ce qu'elle était devenue. Les uns disaient qu'elle était folle, d'autres qu'elle s'était jetée à l'eau. Ce dernier bruit s'accrédita.

Par je ne sais quelles précautions du Bailly, M. de Barbezieux se trouva resserré chez lui et gardé à vue pendant les trois jours qui devaient précéder la mort d'Etienne. Le concierge avait l'ordre de ne laisser monter personne sans avertissement ; les gardes veillaient dans les avenues, et s'ils repoussèrent quelqu'un, ils en gardèrent bien le secret.

Enfin, le jour fatal arriva. Vous vous figurez la consternation du pays sur un tel événement et un tel coupable. Le vieux seigneur faible et sensible, ne put pourtant consentir à demeurer chez lui dans cette cruelle matinée. Il prétextua une partie de chasse et sortit du château dès le point du jour.

Il n'avait avec lui que ses *rabatteurs* et son piqueur, un brave homme, à cheval comme lui, et qui n'était pas fâché non plus du prétexte, pour s'éloigner de l'exécution. M. de Barbezieux, ordinairement bavard et animé à la chasse, ne l'était guère en ce moment ; il était surtout importuné du bruit sinistre des cloches qui le poursuivaient dans les bois et qui sonnaient le glas des morts depuis le lever de l'aube.

—Ecartons-nous, dit-il au piqueur, ce bruit de cloches me fend le cœur.

Il piqua son cheval, mais aussitôt une sorte de spectre échelvé, couvert de lambeaux, s'élança d'entre les arbres et courut à lui en jetant des cris. Une femme vint se jeter à genoux sous les pieds du cheval effarouché.

—Je suis la fille d'Etienne ! s'écria-t-elle.

M. de Barbezieux, qui l'avait crue morte, frémit jusque dans la moëlle des os. Il se remit en écoutant cette malheureuse ; puis tout à coup les hommes qui étaient présents et que la frayeur avait retenus plus loin, le virent descendre, relever la pauvre fille, prendre des papiers qu'elle lui offrait, y jeter les yeux et revenir vers eux en pleurant comme un enfant. Il dit quelques mots à l'oreille du piqueur, qui partit à bride abattue.

Mais le Bailly avait si bien pris ses mesures qu'il avait fait avancer l'exécution de trois grandes heures ; le motif n'en était autre que la prétendue chasse de M. de Barbezieux. Les amis, les parents d'Etienne, et ils étaient en grand nombre, s'étaient enfermés chez eux, livrés à la honte et au désespoir, et soupçonnant là-dessous quelque invention diabolique, à cause des bruits qui avaient couru sur Thérèse et les visites mystérieuses qu'on prétendait avoir surprises. D'autres s'étaient fait un devoir cruel d'assister le pauvre Etienne jusqu'au dernier moment, comme ils l'auraient conduit au cimetière. Enfin, soit curiosité, compassion ou grossière avidité de pareils spectacles, la foule s'était amassée dès le matin à la porte du parc. On était venu de cinq lieues à la ronde, et ce n'était qu'allées et venues du lieu de la potence à la basse porte de la prison.

A huit heures, cette porte s'ouvrit ; quelques gardes de la maréchaussée, le Bailly, son greffier, son tambour parurent, formant cortège. Etienne était au milieu d'eux, les mains liées comme un scélérat, ce qui choqua beaucoup. Il était pâle, abattu, mais calme, l'œil net, le front haut et les gens qui le connaissaient disaient qu'il devait songer à sa fille. C'était lui qui était obligé d'encourager à chaque pas M. le curé, qui ne faisait que sangloter ; et quand il levait les yeux sur un visage de connaissance il lui faisait un triste adieu de la tête.

La foule se repliait derrière lui, en sorte que tous les spectateurs grossirent le cortège jusqu'au lieu du supplice. Incontinent, le ban fut battu par le tambourin, le greffier lut la sentence, Etienne embrassa le bon curé qui ne pouvait plus ; mais alors on entend des cris... Ici la scène du *Déserteur*, si vous connaissez le *Déserteur*, interrompit M. B..., à moins que vous ne préfériez *Barbe-Bleue*.... Un cavalier s'approchait ventre à terre ; il s'arrête en faisant des signes de la main, il descend, dit quelques mots au sergent ; on

détache les mains d'Etienne, et l'on met les menottes à M. le Bailly. L'homme, sans savoir de quoi il s'agit, pousse un long cri de joie ; cela devait être. On trépigne, on s'embasse, et l'on suit le patient qu'on ramenait au château, l'un derrière l'autre.

Bientôt on est instruit : l'abomination, découverte, court de bouche en bouche avec tous ses détails. Etienne reparait au milieu des siens : on l'entoure, on l'embrasse : on n'était pas un de ceux qui allaient voir pendre, qui l'eût cru coupable un moment. Le délire de la joie et de la surprise était si grand, qu'on se mit, séance tenante, à former des danses sous les fenêtres du château.

Or, voici cependant ce qui se passait dans le logis. L'affaire étant éclaircie en quelques paroles, rien n'était plus aisé que de surseoir d'abord et de faire ensuite casser la sentence ; M. de Barbezieux renvoya Etienne comme on a vu, en se chargeant de mettre fin à tout ceci. Toutefois il interrogea le valet-de-chambre de son fils, s'instruisit des derniers détails de l'intrigue, et y trouva la parfaite confirmation des rapports de Thérèse et l'innocence de son fermier. Frémissant alors de l'iniquité qui aurait pu se commettre en son nom, et s'échauffant là-dessus, comme il arrive aux gens faibles, il prit une résolution violente. Il mit Thérèse dans les mains des femmes du château, afin qu'on réparât l'affreux désordre de ses vêtements, et même il voulut qu'on la fit belle, ce qui fut aisé avec les nippes qu'avait laissées Mme. de Barbezieux et la bonne volonté des femmes en pareil cas.

Thérèse, après avoir embrassé son père, sûre de l'avoir sauvé, ivre de joie, se laissait faire docilement sans trop savoir ce qu'on voulait d'elle. M. de Barbezieux vint la prendre, lui donna respectueusement la main, la laissa dans une pièce qui précédait la chambre de son fils, et pénétra seul chez le malade ; il le trouva dans un grand fauteuil, enveloppé de sa robe de chambre et causant amicalement avec M. le curé, qui l'avait rarement quitté depuis l'accident, et qui probablement lui venait de conter le grand événement de la journée.

—Vous n'êtes point de trop, M. le curé, dit le vieux seigneur en entrant, puis s'adressant à son fils : Eh bien, Monsieur, j'apprends votre histoire, et pour quoi ce malheureux Etienne a tiré sur vous. Vous ne m'avez laissé que le temps de punir un scélérat, et de sauver un honnête homme de la potence.

—Vraiment, mon père, j'en suis charmé, je le disais tout à l'heure à M. le curé, c'est un fort brave homme et j'aurais...

—Et vous avez poussé les choses jusque là sans m'avertir ! vous m'avez dupé avec un scélérat ! Vous auriez laissé périr ce brave homme du dernier supplice, chargé de l'exécution publique !

—Vous savez, mon père, dans quel état j'étais. Ce Bailly s'est bien pressé ; mon intention....

—Monsieur ! interrompit sévèrement M. de Barbezieux, de si grands maux exigent de grandes réparations. Vous avez poursuivi de vos séductions une honnête fille, vous l'avez compromise, vous l'avez ruinée : il faut que vous l'épousiez.

—Ah ! pour le coup, Monsieur, dit le Chevalier en riant, permettez-moi, malgré le respect que je vous dois...

—Et qui voulez-vous qui l'épouse, si ce n'est vous ?

—Je suppose que vous voulez plaisanter ; je ne puis croire qu'il soit autrement question de me donner pour femme, à moi, la fille d'un laboureur.

—Je ne plaisante point, et vous l'épouserez, et je l'ai résolu. N'avez-vous pas osé de dire que vous l'aimiez ?

—Je ne m'en dédis pas ; mais avec le nom que j'ai l'honneur de porter...

—Avec le nom que vous avez l'honneur de porter, mais qui n'a nul honneur d'être porté par vous, sauf meilleur avis et ne vous déplaît ! Monsieur, quand je veux bien déroger, moi, votre père, capitaine de frégate au service du roi de France, il me semble que vous n'avez rien à dire, et vous pouvez bien passer par la même porte sans vous baisser. Mais voilà comme il en va de nos petits Messieurs ; ils sont tout feu et tout flammes pour le bonheur de l'humanité, ils ne prêchent que l'affranchissement des peuples et la destruction des préjugés ; plus de rang, plus d'obéissance, plus de respect ! Mais sitôt qu'il s'agit de donner la main à un honnête homme en veste, prrrr, mes philosophes se rengorgent et font la pirouette. Je dis honnête homme, entendez-vous, or celui-ci compte trente-six quartiers de cette noblesse, et je doute qu'il y ait beaucoup de vos francs gerge-de-pigeon qui recouvrent des cœurs comme le sien.

—Honnête homme tant qu'il vous plaira, mon père, mais encore est-il des convenances....

—Et de vos convenances, qui ne sont que l'excuse d'une sottise vanité en face du vrai mérite de la vraie vertu !

M. de Barbezieux, échauffé, s'était monté à des éclats de voix qui font retentir cette dure réplique ; le chevalier, poussé à bout, lui répondit sur le même ton.

Hé bien ! Monsieur, puisque vous prenez la chose sur ce pied, il faut bien vous dire que je n'y consentirai jamais.

—Hé bien ! Monsieur, je vous ferai voir que je suis le maître, et que je vous épargnerai à grand tout des châtimens que vous n'avez que trop mérités. Je ne vous reconnais plus pour mon fils ; je vous raye de ma famille, je vous ôte mes biens, je vous chasse de ma maison comme un homme qui en a souillé l'honneur et qui a fait un faux....

Comme M. de Barbezieux tirait avec fureur un papier de sa poche, la

porte s'ouvrit, et Thérèse vint tomber à mes pieds, les mains suppliantes, les yeux en pleurs.

—Monsieur, au nom du ciel, au nom de mon père à qui vous avez sauvé la vie, je vous supplie de ne point diminuer le mérite de votre action généreuse par tant de sévérité envers votre fils. Dieu m'est témoin que j'aurais gardé ce secret et ces papiers s'il n'eût fallu délivrer mon père. Je savais bien que cette promesse de mariage n'était qu'un jeu. Le ciel me préserve d'y avoir osé penser. Mon père m'est rendu, nous travaillerons, c'est tout ce que je demande. Je vous supplie de me rendre ce papier, qui m'appartient.

M. de Barbezieux, ému jus-qu'au fond du cœur, lui abandonna ce papier qu'elle avait saisi; elle ne l'eut pas plutôt entre les mains qu'elle le déchira en mille pièces. Le bon curé tressaillit.

—Que faites-vous? dit M. de Barbezieux en la voulant retenir; mais Thérèse, les yeux brillants, le teint animé et, grâce à ses nouveaux habits, dans tout l'éclat de sa beauté et de sa vertu, les rendait muets d'admiration.

—Je ne suis qu'une pauvre fille, la fille d'un paysan. Ma condition ne peut que me faire rougir de l'honneur dont vous parlez. Laissez-moi rentrer chez mon père, nous aurons bientôt réparé nos malheurs; et si vous voulez absolument ajouter à vos bienfaits pour la pauvre Thérèse, je vous prie de rendre votre tendresse à M. le chevalier. Voulez-vous empoisonner la vie que vous nous rendez par le remords de vous avoir désunis? Monsieur! vous m'avez accordé la grâce de mon père, me refuserez-vous celle de votre fils?

M. de Barbezieux, suffoqué par les larmes, se tourna vers son fils.

—Rougissez, Monsieur! vous vous laissez vaincre par cette enfant.

—Il est vrai, s'écria le chevalier en se levant, je ne puis céder à l'admirable générosité de Thérèse, mais je tâcherai du moins de m'en rendre digne. Puis, courant à elle, malgré sa faiblesse :

—Thérèse, vous connaissez mes sentiments, mais je ne méritais pas que vous y crussiez; ils sont pourtant sincères. Mon cœur parlait pour vous follement, mais je ne saurais mieux choisir en vous prenant pour ma femme. Relevez-vous, car j'ai trop mérité que vous le refusiez.

—Bravo, Chevalier, dit le père, je vous reconnais à présent.

—A moins, reprit le Chevalier avec grâce, que vous n'ayez quelque répugnance à vous charger d'un époux qui ne sera plus, je crois, qu'un pauvre estropié de ce maudit bras.

M. de Barbezieux serra son fils contre lui. Thérèse, tremblante et les yeux baissés, ne pouvait répondre : un rouge vif, colorait son visage, qui se couvrit ensuite de pâleur. Le curé s'approcha, prit les mains des jeunes gens.

—Allons, mes enfans, dit-il à phrases entrecoupées, c'est Dieu lui-même qui vous unit. Que son saint cœur soit béni.

Et il mit leurs mains l'une dans l'autre. Etienne entra à ce moment là. Je vous laisse à deviner la scène, sur laquelle on eût insisté de mon temps. M. de Barbezieux, M. le curé accoururent bientôt sur le perron, annoncer aux paysans le prochain mariage qui s'était résolu. Nouveaux transports, nouveaux cris, après le premier étonnement toutefois. On n'en dansa que plus fort, par avant-goût de la noce. On dressa des tables par ordre du maître, et la journée s'acheva dans les réjouissances.

Et le Bailly? dit l'un de nous.

—Le Bailly fut dépêché dans une forteresse pour y méditer à loisir et s'exciter à repentance sur la grande grâce qu'on lui faisait. Et vous conviendrez qu'en effet c'était en user doucement. Il fut délivré lors de la prise de la Bastille, et porté en triomphe comme une victime du despotisme. Je n'oublierai point de vous dire qu'il devint un jacobin fougueux, un tueur de prêtres et d'aristocrates, moyennant quoi il fit fortune; et j'ajouterai, comme les gens de mon pays, en finissant :

*Je passe par un pré,
Mon conte est achevé.*

—Il est joli, reprit un autre auditeur avec malice; mais je vous dirai, moi, comme le géomètre qui venait d'entendre *Athalie*: Qu'est-ce que cela prouve?

—Vous êtes un traître, reprit en riant notre vieil ami, car c'est vous qui m'avez poussé dans ce mauvais pas. Mon conte ne prouve rien en faveur de ce que j'ai dit, et je ne m'y attendais que trop: mais je n'en demeurai pas moins assuré dans mon opinion. E. O.

POSTSCRIPTUM.

Si M. Bibaud ne veut point se donner la peine de passer au Bureau des *Mélanges* pour recevoir la réponse qu'il pourrait prétendre obtenir, à la correspondance insérée, en notre absence, dans notre dernier numéro, nous attendrons qu'il ait mieux prouvé son droit pour satisfaire à sa demande.

BAZAR.

L'ASSOCIATION DES DAMES DE LA CHARITÉ DU VILLAGE DE LAPRAIRIE, se propose de tenir, le 19 du courant, au Couvent des Sœurs, un Bazar dont les produits doivent être employés au soulagement des pauvres. Elles espèrent que les personnes bienfaitantes, dans cette occasion comme dans toutes les autres où elles ont eu occasion de faire appel à leur charité, s'empresseront de se dévouer d'un peu de leur superflu en faveur de pauvres souffrants et dénués de tout.

Le Bazar s'ouvrira vers 1 heure de l'après-midi, dans la maison du Couvent.

15 février.

A LOUER.

UNE MAISON de pierre à trois étages faisant l'encoignure des rues Ste. Marie et Salaberry, avec jardin et dépendances, faubourg Québec.

AUSSI

UNE AUTRE MAISON en bois à deux étages faisant l'encoignure des rues St. Denis et Sherbrooke. Coteau-Barron, avec jardin et dépendances. Pour ces deux maisons s'adresser à l'Évêché.

M. FRANÇOIS OUELLET, et-devant chargé de collecter les arrérages pour rentes de banes à la Cathédrale de cette ville, n'est plus maintenant autorisé à le faire. Il faudra désormais s'adresser à l'Évêché.

AVIS PUBLIC.

ISIDORE GAUTHIER, âgé d'environ dix-sept ans, est parti de chez ses parents, à Deschambault, en l'année 1841. Depuis cette époque ils n'en ont eu aucune nouvelle. Aucune personne qui pourrait donner des renseignements sur son compte, rendrait service en adressant une lettre à

NICOLAS GAUTHIER,
Deschambault, district de Québec.

Québec, 29 janvier 1844.

Les papiers publiés dans le Bas-Canada, dans l'une et l'autre, verraient-ils publier l'avertissement ci-dessus pendant quelque temps?

A VENDRE.

Au Bureau des *Mélanges*, et chez MM. les libraires de la ville, le CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE ET CIVIL pour l'année Bissextile 1844.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE RELIEUR.

LES SOUSSIGNÉS informent très-respectueusement leurs amis et le public en général qu'ils viennent d'ouvrir UNE BOUTIQUE DE RELIEUR, dans la rue Ste. Thérèse, vis-à-vis les imprimés de MM. J. STARKE et Cie. et de LOUIS PERRAULT. Les ouvrages de toutes espèces appartenant à leur branche seront exécutés avec célérité et dans les derniers goûts au prix les plus réduits.

CHAPELEAU ET LAMOTHE.

Montréal, 10 novembre 1843.

EN VENTE A CE BUREAU, PETIT MANUEL

DE
L'ARGENTONNERIE
Du Très-Saint et Immaculé

CŒUR DE MARIE,

Etablie dans l'église cathédrale de Montréal, le 7 février 1841.

QUATRIÈME ÉDITION EN CANADA,

AVEC L'APPROBATION DE MGR. DE MONTRÉAL.

PETIT ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE, D'HISTOIRE DU CANADA, suivi de quelques NOTIONS GRAMMATICALES pour faciliter aux enfants l'étude de la langue anglaise à l'usage des écoles du diocèse. 1ère édition. Prix : 15 sols.

UNE FEUILLE contenant l'énoncé des obligations, des indulgences et des privilèges attachés à la CONFRÉRIÉ DU SCAPULAIRE, suivie du Billet d'Admission.

RÈGLEMENT DE LA CONGRÉGATION DES FILLES.

ÉTABLIE DANS PLUSIEURS PAROISSES DE CE DIOCÈSE.

RECUEIL DE LITANIES

A L'USAGE DES SŒURS DE CHARITÉ.

DES CARTES DE TEMPÉRANCES TOTALE ET PARTIELLE

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROUX, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 71d
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne, 2s.
Chaque insertion subséquente, 11d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PTE.
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, PTE.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.